





L'actu du jour

Donne ton avis sur ton quotidien et les droits de l'enfant!

Cette année, ce sont les 25 ans de la convention internationale des droits de l'enfant. Pour l'occasion, l'UNICEF lance une enquête auprès des jeunes de 6 à 18 ans pour découvrir ce qu'ils pensent de leurs droits au quotidien en France et dans leur ville.

Donner son avis, mais pour quoi faire?

À l'aide de cette étude, tous les jeunes pourront donner leur avis sur différents sujets qui les concernent au quotidien. Le but ? Faire entendre la voix des enfants au gouvernement afin qu'il puisse prendre en compte leur avis. Les jeunes pourront donc s'exprimer sur différents thèmes comme le bien-être, la sécurité, l'accès aux loisirs, la culture...

Qui peut participer ?

Cette consultation nationale est ouverte aux jeunes de 6 à 18 ans, à leurs parents, mais également aux maîtres et maîtresses, aux animateurs, aux éducateurs... bref, à tous les spécialistes de la jeunesse.

Jusqu'à quand peut-on participer?

Vite, il ne te reste plus que 15 jours pour donner ton avis!

Connecte-toi sur le site jeparledemesdroits.fr avant le 31 mai, et participe à l'enquête menée par l'UNICEF! Tu pourras connaître les résultats de cette consultation à partir du 25 septembre prochain et sur 1jour1actu.com

Camille Le Goff

Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com

